

il lui donne les circonstances de son absence, alors le comité s'ajourne et le président, en informant la chambre; en même temps la chambre est avertie qu'une personne est à la porte et donnera à la chambre des informations concernant la maladie du membre; cette personne est appelée et interrogée sous serment, et lorsqu'elle s'est retirée, la chambre adopte les procédés qu'elle croit nécessaires.

M. SHERWOOD de Brockville dit que c'était une question purement légale, et que c'était avec beaucoup de réserve qu'il voterait contre les membres de l'opposition; mais qu'il avait la consolation d'être soutenu dans son humble opinion par celle des officiers en loi du gouvernement, et qu'il voterait pour la résolution.

M. WILLIAMS dit qu'il avait été avancé que la non-assistance seule des membres du comité dissolvait le comité, mais qu'il ne croyait pas que ce fut le cas. La 22e clause enjoint aux membres présents du comité de s'assembler de temps à autre, jusqu'à ce qu'ils soient au nombre de neuf. La 23e clause ordonne que le comité soit dissout lorsqu'il est réduit à un nombre inférieur de membres; cette dernière section limite l'effet de la première. Le mot *inévitablement* ne peut s'entendre de la non-assistance seule. Car lorsqu'un membre paraît devant la chambre pour donner les raisons de son absence, s'il dit qu'il a été empêché, la chambre soutiendra-t-elle qu'il a été inévitablement absent? Nous ne pouvons par une simple motion, résoudre que les membres du comité sont inévitablement absents.

M. GOWEN regardait cette question comme une simple affaire de justice. L'objet de la loi était de protéger toutes les parties, et il pensait que la maladie d'un membre ne devait pas priver une personne de ses droits. Les membres de cette chambre sont comme les jurés, si la maladie est cause qu'un d'eux est absent, un autre doit le remplacer.

M. le procureur-général SMITH dit qu'il voterait pour la résolution, parce qu'il admettait qu'un comité doit attendre de jour en jour, jusqu'à ce que ses membres soient présents, il pourrait attendre quelques heures pendant trois ou quatre ans, et que si la chambre était obligée de s'assembler si la cause de l'absence est inévitable, il y aurait une confusion inévitable, et l'on ne pourrait pas procéder aux affaires de la chambre.

M. McDONALD de Cornwall. Il y a une règle à l'égard de la personne n'a pas et qui devrait cependant mettre fin à toute discussion, c'est que tout officier public est censé faire son devoir et être disposé à le faire. Des membres d'un comité sont des officiers publics; on doit donc supposer qu'ils sont inévitablement absents.

M. DRAVER pensait que le comité devait être dissout, lorsqu'il était inévitablement réduit au-dessous de neuf, qu'elle que fut la cause de l'absence. Il pensait aussi que la chambre ne pouvait pas dissoudre le comité, mais que c'était la loi qui le dissolvait.

M. ROBIN dit que la chambre avait reconnu l'existence du comité, en faisant comparaître devant elle l'honorable membre pour Chambly, et les autres membres qui s'étaient absentes de comité et en leur faisant donner les raisons de leur absence.

M. SHERWOOD de Toronto, dit que l'hon. membre pour Chambly, a dû seulement donner les raisons de son absence jusqu'à mardi, que depuis ce jour, les comités n'existent plus.

M. CHAMBLY dit que la discussion l'avait mis dans un tel embarras qu'il n'était pas prêt à donner son vote. Il fit donc motion, secondé par M. Emminger, que la discussion fut renvoyée à lundi.

Les voix furent divisées.

Pour: Boulton, Brooks, Cayley, Chalmers, Colville, Cummings, Daly, Draper, Duggan, Emminger, Foster, Gowan, Hall, Jessup, Johnston, Macdonald, (Cornwall), Macdonald (Kingston), Macdonell (Dundas), Meyers, Mollett, Munro, Papeux, Petrie, Prince, Robinson, Sherwood (Brockville), Sherwood (Toronto), Smith (Frontenac), Smith (Missisquoi), Stewart (Prescott), Viger, Webster, Williams, Woods, (34).

Contre: MM. Armstrong, Aylwin, Baldwin, Berthelot, Boutillier, Cameron, Cauchon, Chabot, Chauveau, Christie, Desautels, De Witt, Drummond, Franchère, Guillet, Lacoste, La Fontaine, Lantier, Le Moine, Leslie, Macdonald, (Glengary), Macdonell, (Shermont), McConnell, Methot, Morin, Nelson, Poiré, Roblin, Rousseau, Smith (Wentworth), Stewart (Bytown), Taché.—34.

La motion fut emportée par la voix prépondérante de l'opposition.

M. SCOTT demande si le gouvernement se propose d'interdire quelque chose durant cette session aux personnes qui ont essuyé des pertes pendant les troubles de 1837 et 38, dans le Bas-Canada.

Le procureur-général SMITH dit que les commissions s'enquerraient actuellement des pertes, et que rien ne serait fait tant que leurs rapports ne seraient pas lus.

SEANCE DE VENDREDI 27 MARS 1846.

Vendredi soir ont eu lieu les débats sur la motion de M. Cameron, aux fins d'adopter une adresse à l'administrateur pour avoir communication de toute correspondance, qui pouvait avoir eu lieu dans le but de reconstruire le ministère. Un grand nombre de membres prirent part aux débats, MM. Cameron, Draper, La Fontaine, Baldwin, Sherwood, Hall, Armstrong, Prince, Morin, Drummond, Cayley, Smith, de Frontenac, Chauveau, Cauchon. Les orateurs ministériels ont été disposés à suivre la voix de leur chef, M. Draper qui a refusé comme auparavant de répondre aux interpellations que lui firent les membres de l'opposition, et de faire cesser les discussions sur cette motion. Il s'est livré à travers une argumentation spéciale, s'appuyant sur les usages parlementaires qu'il présentait comme des questions, sur des correspondances, ayant pour but de modifier les ministères, et invoquant les principes constitutionnels qui les permettent. M. Draper a été faible dans ce débat, tant il est vrai qu'avec la plus grande habileté, on ne peut faire d'une situation mauvaise, une bonne, surtout aux yeux de personnes éclairées. MM. La Fontaine et Baldwin leur ont fait voir combien absurdes étaient leurs prétentions à tous; qu'il y avait des précédents nombreux de la nature de la motion de M. Cameron, écrits même sur les journaux de la chambre qu'on avait déjà répondu de semblables questions et qu'il était parfaitement misérable de s'attendre à une réponse.

Nous regrettons de ne pouvoir donner les paroles de MM. Armstrong, Drummond et Chauveau, ce sera pour une autre fois.

A la fin les membres du cabinet ont jeté les yeux sur leurs bancs, comme l'argument le plus concluant en faveur de leur position. La division a eu lieu comme suit:

Pour: MM. Boulton, Brooks, Cayley, Chalmers, Colville, Cummings, Daly, Draper, Emminger, Foster, Gowan, Hall, Hall, Jessup, Johnston, Macdonald (Cornwall), Macdonell (Dundas), Meyers, Mollett, Munro, Papeux, Petrie, Prince, Robinson, Sherwood (Brockville), Sherwood (Toronto), Smith (Frontenac), Smith (Missisquoi), Stewart (Bytown), Stewart (Prescott), Viger, Webster, Woods.—33.

Contre: MM. Armstrong, Aylwin, Baldwin, Berthelot, Boutillier, Cameron, Cauchon, Chabot, Chauveau, Christie, Desautels, De Witt, Drummond, Duggan, Guillet, Lacoste, La Fontaine, Lantier, LaTerrière, Laurin, LeMoine, Leslie, Macdonald (Glengary), Macdonell (Kingston), Macdonell (Shermont), Merritt, Methot, Morin, Nelson, Poiré, Roblin, Rousseau, Scott, Smith (Wentworth), Taché, Watts, Williams.—38.

Séance de Lundi, 30 Mars.

Le principal sujet de cette séance d'hier a été la discussion de la motion de M. Smith de Frontenac, pour faire dissoudre le comité siégeant sur l'élection contestée d'Oxford. Il y eut plus de paroles que d'arguments, une répétition du débat de Jeudi dernier, puis la division.

Pour: MM. Armstrong, Baldwin, Berthelot, Boutillier, Cameron, Cauchon, Chabot, Chauveau, Desautels, De Witt, Drummond, Franchère, Guillet, Hall, Lacoste, La Fontaine, Lantier, LaTerrière, Laurin, LeMoine, Leslie, Macdonald, (Glengary), Methot, Morin, Nelson, Poiré, Roblin, Rousseau, Scott, Smith (Wentworth), Taché, Watts.—33.

Contre: MM. Brooks, Boulton, Cayley, Chalmers, Christie, Colville, Cummings, Daly, Draper, Duggan, Emminger, Foster, Gowan, Hall, Jessup, Johnston, Macdonell, (Cornwall), Macdonell (Kingston), Macdonell (Dundas), McConnell, Meyers, Munro, Papeux, Petrie, Prince, Robinson, Seymour, Sherwood, (Brockville), Sherwood (Toronto), Smith, (Frontenac), Smith, (Missisquoi), Stewart, (Bytown), Stewart, (Prescott), Taschereau, Viger, Webster, Williams, Woods.—38.

LA REVUE CANADIENNE.

MONTREAL, 31 MARS, 1846.

LE CABINET.—L'ENTENTE CORDIALE. LA CHAMBRE D'ASSEMBLEE. CHOSSES PARLEMENTAIRES.

Nos lecteurs ont dû lire avec plaisir, dans nos colonnes de mardi le reste de la discussion sur l'adresse, qui fut présentée mardi en réponse au discours de l'Administrateur; et surtout ce que nous avons pu leur donner des discours de MM. Aylwin, Chauveau, Cauchon, Cameron, &c.

Ils ont pu voir dans l'expression des sentiments populaires, que les membres de l'opposition libérale ont si heureusement donnée, combien le pays admire la *vertueuse* politique qui préside à ses destinées. Ils ont pu admirer surtout cet élan de sensibilité, qui a lancé l'hon. Président du conseil dans des périodes touchantes et pleines d'émotion, sur les vertus privées de cet excellent lord Metcalfe, qui appelaient nos représentants, la grande majorité du dernier parlement, (M. le Col. Prince compris) des hommes turbulents, des rebelles et des traitres, parce qu'il voulait résister à ses volontés. Cette allusion permanente à la philanthropie, à la charité d'un homme qui a oublié tellement le grand but de sa mission et ses devoirs qu'il s'est laissé emporter passionnément dans les querelles politiques du jour, est sans doute selon M. Viger, de la grande politique. Dans tous les cas, c'est la seule qu'il puisse concevoir à l'heure qu'il est, après ses 50 ans de services.

L'honorable membre pour les Trois-Rivières a reçu une verte leçon politique du plus jeune de nos députés, dont il se souviendra longtemps, M. Chauveau, a bien fait de mettre de côté, toutes les mélicolités parlementaires, pour dire sa pensée, sur le système actuel. Tout le monde lui sait gré d'avoir poursuivi la corruption et la fraude jusque dans ses foyers individuels; et des coups *ad hominem*, portés par lui à la délinquente politique, d'un honorable solliciteur-général *opposé aux taxes*.

Enfin la discussion de l'adresse, si courte qu'elle fut, a été féconde en enseignements, et en avertissements nous pouvons ajouter. Car malgré le nouveau progrès, dans l'anglophobie de l'opposition libérale, malgré le passage à l'ennemi, du Col. Prince, de M. Christie, et autres gens, exclusivement appliqués à la poursuite des places et surtout de l'argent des places; le côté ministériel a fait triste figure dans la séance de lundi.

Qu'a-t-il répondu, quand on a signalé énergiquement tout ce tripatage, tous ces scandales dont s'est rendu coupable l'administration de lord Metcalfe depuis la résignation des ex-ministres? Les membres du cabinet ont courbé silencieusement la tête sous les traits qui les accablaient, quand leurs amis repoussaient avec arrogance, des accusations prouvées et des faits patents.

La victoire leur est restée dans la lutte sur l'adresse; mais quelle soit le chiffre de la majorité obtenu par eux, ont-ils droit d'en être fier? Ils comptent les voix, cela leur suffit pour vivre; mais l'opinion publique, toute indifférente qu'on la proclame, les pèse et les apprécie; et dans le triomphe ministériel, il y a au point de la moralité, tant d'éclat et de faiblesse incontestables, que les gens honnêtes et bien pensants ont honte à bon droit, de subir le joug de vainqueurs pareils, qui cherchent inutilement à fasciner l'opinion publique, par le fantastique tableau d'une prospérité mensongère, quand notre société est dans un état d'anarchie et d'avilissement.

Cette dernière bataille parlementaire est bien loin, cependant, d'avoir épuisé toutes les questions, mêmes politiques, qui peuvent surgir de la situation déplorable où se trouve le pays, comme elle est loin aussi d'avoir fait justice de toutes les fautes ministérielles. Mais l'opposition avait de sérieux griefs à produire, et de salutaires avertissements à

donner; et nous sommes certains, que d'ici à la fin de la session, elle ne manquera pas l'occasion, de répéter ses justes plaintes contre un système, répudié par le pays.

Quoi qu'il en soit, jusqu'à aujourd'hui, jamais ministère n'a eu de telles reproches à subir, n'a été si rudement fustigé, sans mot dire, comme un coupable qui se résigne. Il est vrai qu'au milieu de ses épreuves, il a eu la consolation d'être soutenu par une majorité, très décidée, encore systématiquement un peu, et qui a bien voulu s'associer à tous ses actes, même les plus mauvais, même les moins défendables. Il est vrai, aussi, que par les moyens que tout le monde sait, il a fait quelques uns de ces conquêtes, qui selon l'honneur, expression d'un ex-ministère éprouvé l'opposition, plutôt qu'elles ne l'affaiblissent.

Malgré cette fêche de consolation, la situation du cabinet et de ses membres, vis-à-vis le pays, et vis-à-vis la chambre; est toute nouvelle depuis quelques jours. C'est cette situation que nous voulons définir correctement et exactement.

Les débats qui se sont élevés vendredi soir sur la motion de M. Cameron, ont ouvert les yeux à plus d'un membre de la droite; M. Sherwood le solliciteur-général a constaté son opinion, et a dit qu'il croyait qu'une correspondance avait eu lieu, au sujet de la reconstruction du cabinet, quoiqu'il n'en ait rien dit tout; et malgré l'argumentation sophistique de M. Draper, malgré les ténébreuses explications de Messrs. Sherwood & Prince, et tous ces principes constitutionnels, si mal à propos invoqués par eux, quand ils peuvent servir leur but, et qu'ils foulaient aux pieds chaque jour, quand l'opposition les invoquait, malgré cette majorité de seize réduite à cinq sur la division, la physiognomie du côté ministériel s'est rembrunie et a pris un air de mauvaise humeur qui est de fort mauvais augure pour le ministère.

Les membres du ci-devant Haut-Canada admettent la justice des réclamations de l'opposition, au sujet de la composition du cabinet; ils savent que les Canadiens-Français, dans l'opinion même du gouvernement, ne sont point représentés dans le cabinet actuel, et qu'ils ont droit d'être représentés également avec leurs co-sujets de l'autre section de la province; ils comprennent l'absurdité de la position du vénérable président du conseil, qui reste cramponné au pouvoir, sans représenter la, autre chose que les désastres d'une *crise ministérielle*, qui dure encore par sa faute, la défection de ses anciens amis politiques, au moment du danger, l'oubli de son passé et le juste châtiment de toutes ces fautes, l'indignation et la malédiction de ses frères, le mépris même de ceux à qui il a servi de vil instrument pour les opprimer. En effet, comment ne pas comprendre, la faiblesse d'une administration, qui ne se sent pas constituée par le vœu national, qui vit au jour le jour, sans souci du lendemain; et qui sait que les éléments, qui la composent ne sont réunis que temporairement; qu'ils ont de la répulsion les uns pour les autres, parce que les membres du Haut-Canada, représentants, eux, la majorité et les membres du Bas-Canada, une minorité toujours impuissante?

Qu'on veuille jeter un coup d'œil sur ce tableau statistique de notre population. Dis-à-on en présence de ces chiffres *irréfutables*, que M. le président du conseil représente ses compatriotes dans le cabinet? Dis-à-on que ce cabinet, composé comme il l'est aujourd'hui, est soutenu et approuvé par la majorité des deux sections de la province? Voici la population qui a constitué la représentation de cette section du Canada; tels que constaté par le recensement de 1841. Elle se monte à 678,520 âmes.

Sur ce chiffre, l'opposition commande les comtés suivants:

Saguenay,....	13415
Montmorancy,....	8434
Québec,.....	45676
Portneuf,.....	15922
Champlain,....	10404
St. Maurice,....	20594
Berthier,.....	26705
Leinster,.....	25307
Terrebonne,....	20646
Montréal,....	64306
Vaudreuil,....	16616
Huntingdon,....	36204
Rouville,.....	22198
Chambly,.....	17171
Verchères,....	12968
Richelieu,....	20583
St. Hyacinthe,....	21734
Yamaska,....	11645
Nicolet,.....	16280
Lotbinière,....	13617
Bellefleur,....	14549
l'Islet,.....	16990
Kamouraska,....	17465
Rimouski,....	15777
507431	

Le côté Ministériel.—ceux-ci:

Luc des Deux Montagne,	26835
Verchères,.....	13100
Berthier,.....	25950
St Charles,....	8590
Missisquoi,....	10606
Stamford,....	11306
St Lawrence,....	13202
Drummond,....	9371
Mégantic,....	6720
Drummondville,....	34288
Chapleau,....	1158
Banville,....	8220
Cité de Montréal (à l'aide du bâton), 37070	
Bourg pour les Trois Rivières,	2000

Total. 223280

Ce dernier total, comme on peut le voir, se compose des forces de l'ancien parti tory qui dépassa sous le règne de sir Charles Bagot; des populations des Townships, et enfin d'un peu-près 75 à 80 mille des âmes qui composent la population des comtés qu'on a pu nous escamoter durant les beaux jours de lord Metcalfe.

Savez vous qui sont ceux que M. le président du conseil représente dans la chambre? Croyez-vous que ce soit ces 75 à 80 mille Canadiens-Français dont nous parlons? pas du tout, M. Viger représente les quelques cents *libres et indépendants* d'entre les bourgeois des Trois-Rivières, qui ont voté pour, et toujours été les amis de l'administration, dans tous les temps, depuis sir James Craig, jusqu'à nos jours.

Voilà des faits, M. Viger, et vous savez les mots anglais, *"facts are stubborn things"*, et les chiffres encre.

Maintenant passons aux résultats moraux des dernières discussions parlementaires. Nous tâcherons de ne rien exagérer, convaincus qu'avant tout, en ce moment, le pays a besoin qu'on lui dise toute la vérité.

Quel est le chiffre exact de la majorité ministérielle, à l'heure qu'il est? Est-il de 15 à 16 voix.

comme le prétendaient les organes du parti, aux commencements de la session? Oui; si l'on devait considérer comme définitivement acquis au ministère, ces députés qui n'ont cédé qu'à certaines fantaisies et à des considérations personnelles, et qui se laissent conduire d'un camp à un autre par ces fantaisies et ces considérations; et si l'on devait croire à une absence totale d'honnêteté et d'impartialité chez les membres du Haut-Canada; et que nous sommes loin de croire. Il est un bon nombre d'entre eux, qui ont vu déjà trop des actes ministériels, et qui ne se croient guère de sanctionner les illégalités du pouvoir et d'être comme le pouvoir d'aujourd'hui, aveugle, obstiné, inaccessible à la discussion. Ces députés dont nous parlons, se permettent d'avoir des opinions, des convictions, des passions même, qui les rendent par fois difficiles à gouverner.

Ils ont des convictions et de l'honneur, témoin, le vote d'hier soir, au sujet de l'élection contestée d'Oxford. Ce n'était point une affaire ministérielle; plusieurs membres de la droite ont voté avec indépendance et impartialité.

Quoi que sur une question neutre et indifférente, nous admettons un vote conscient. Car ceux qui ont de la conscience et des croyances de justice ne peuvent être les instruments passifs de la grande politique du cabinet actuel, qui consiste à exploiter doucement le pays, à garder le monopole des places et des faveurs de toute sorte, et à croire que tout le reste est puéril et secondaire et mérite à peine que des hommes de sens y fassent attention.

Nous le répétons, il existe au sein de la majorité de 1846, d'honnêtes exceptions. Parmi les hommes qu'on a fait voter systématiquement en faveur du cabinet, il en est pour qui l'intérêt général passe avant l'intérêt privé, mais qui se sont laissés entraîner et égarer par de fausses représentations; qui ont peut-être cru un instant que M. Viger pouvait apporter au ministère l'influence de ses compatriotes. Il en est même aujourd'hui qui voient le mal qui existe et qui le déplorent. A ceux-là, nous disons, que ce n'est pas assez, et qu'on devient complice du mal que l'on n'empêche pas, quand on pouvait l'empêcher. Quoiqu'il en soit, une fois le faisceau de la majorité actuelle rompu, les hommes dont il s'agit se désagrégeraient des liens qui les retiennent et deviendraient des membres utiles d'une majorité vraiment nationale, possédant la confiance générale et capable de constituer un gouvernement fort et puissant.

Attendez, le faisceau de la présente majorité sera bientôt rompu, et comme l'a exprimé le solliciteur-général Sherwood dans la séance de vendredi dernier: *"It is not the duty of any member of the administration to undermine his colleagues"* et nous ajoutons: *"coming events cast their shadows before"*.

Nous n'avons pas de nouvelles intéressantes depuis quelques jours, des États-Unis. Les malles viennent très irrégulièrement en conséquence de la débâcle des rivières et du mauvais état des routes. Les bateaux à vapeur voyagent entre New-York et Albany. Aux dernières dates, il circulait aux États-Unis sur l'autorité de correspondants de la Havane, une rumeur qui donnait au Mexique l'intention de revenir à un système monarchique, sous la protection de l'Angleterre, de la France et de l'Espagne, en plaçant sur le trône du Mexique, quelque prince de la branche espagnole des Bourbons. Ce prince aura besoin dans tous les cas d'être un bon général.

Nous avons visité, avec beaucoup de plaisir, ces jours derniers, l'atelier de M. V. Des Roches, peintre en daguerrtypie, sur la Place d'Armes au-dessous du Bureau du Pilot.

Ce jeune monsieur est né aux environs de Montréal, et s'est déjà acquis une belle réputation parmi nous, comme peintre en daguerrtype. Ses portraits ont une fidélité et d'une perfection admirable, il est impossible de faire mieux. Il sait leur donner les couleurs de la vie; vous posez une minute, et vos traits sont reproduits, avec cette animation du teint qui ajoute une double valeur à une physionomie quelconque. Nous recommandons au public ce talent national et du pays, qui rivalise déjà avec tant de succès, avec les meilleurs artistes que nous avons en ce genre de l'étranger.

Nous apprenons qu'une assemblée des Notaires est convoquée pour mercredi prochain, au Palais de Justice. Le but de la réunion, à ce qu'on nous dit, est de s'opposer au projet de loi que M. Viger veut d'introduire en chambre "pour mieux régler les formalités des actes authentiques passés devant Notaire". Si on en juge par ce qui a été déjà dit par plusieurs Notaires de Montréal, il est à croire que ce projet de loi rencontrera la désapprobation de tous les hommes de cette profession. Il aura sans doute le sort du bill de judicature que M. Viger a présenté en chambre pendant vingt-cinq à trente sessions consécutives et qui, comme de raison, n'a jamais été adopté.

Nous remercions MM. les instituteurs du district de Montréal de l'honneur qu'ils nous ont fait en nous nommant membre honoraire de leur noble association. Nous n'avons pas besoin de répéter toutes les sympathies qui nous animent dans la belle cause de l'éducation et du perfectionnement moral et intellectuel de nos compatriotes; c'est la mission de la *Revue Canadienne*, c'est pour cela qu'elle fut fondée; c'est l'idée qui domine dans sa rédaction; vous pouvez compléter, mesieurs, sur notre fidélité à la pensée qui a fait notre journal et qui l'a vu grandir.

Tout nous annonce que nous aurons le printemps réellement cette année. Les glaces sont amoncelées, d'une manière inusitée, devant la ville. La débâcle ne peut tarder. Nos nouvelles de Québec sont de nature à nous confirmer dans notre opinion. Il fait doux; la neige est partie; les voitures d'été sont revenues; quelques vaisseaux d'en bas sont arrivés au port. Nous prophétisons l'ouverture de la navigation pour la fin de la semaine prochaine.

La sixième livraison de la *Revue de Législation et de Jurisprudence* sortira samedi prochain.

Les hommes de tous les partis apprendront avec satisfaction sans doute, qu'il circule maintenant en cette ville, une pétition à la Législature provinciale demandant une modification importante dans les lois d'élection, c'est-à-dire le vote au scrutin. Tout le monde signe, avec d'autant plus d'empressement qu'on est las des scènes honteuses et déplorables qui se sont renouvelées tant de fois parmi nous depuis quelques années.

LA CHRONIQUE.

Montréal, 31 Mars, 1846.

La gent législative est au grand complet? Les fous provinciaux ont déjà pris la direction des nos maigres goussets! aussi faut voir comme les hono-

rables membres, les *trois (?)* représentants du peuple gagnent honorablement notre argent! faut voir leur ardeur à la besogne; comme ils s'en donnent sur les quatre faces! discours, harangues, motions, répliques, rapports, interruptions, etc., ils trouvent toujours le petit mot à dire; voire même (et c'est là le mérite bien de la patrie) le tout petit mot pour rire; nous avons l'œil tout particulièrement sur ces messieurs; nous allons un de ces jours nous faufiler dans la boîte des rapporteurs, et là, nous nobles bécotons élégamment et fermement appuyés sur notre plus noble nez, nous allons les passer en revue, et vous donner, amis lecteurs, et à vous surtout, tant douces petites amies, la physiologie de chaque membre en particulier, à commencer, (ainsi que le veut le proverbe) à tout seigneur, tout honneur, par les gros bonnets de la trésorerie: nous vous promettons une galerie originale, une ménagerie variée qui aura, parmi un de ses nombreux avantages, celui de ne vous pas coûter une obole, ça vous va-t-il?

Le printemps, avec son air pur et vivifiant, avec ses champs qui verdissent, ses arbres qui se parent de leurs feuilles multicolores; le printemps avec (surtout) les jolies femmes qui reviennent se complaire, et réchauffer aux tièdes rayons d'un soleil brillant, leur teint pâli et mûri à la lise de notre long hiver, le printemps, (diable! voilà une période qui n'en finit plus!) nous est revenu, ainsi qu'il nous l'avait promis, à Pâques ou à la Trinité.

La glace devant la ville a fait quelques pas en remontant, et grâce à la jolice qu'on a construite près du canal, le refoulement s'est porté du côté sud, et y a accumulé des monceaux de glaces qui retèlent et scintillent au loin comme le *crystal* d'un *lâtre de salon*, (vous nous passerez la comparaison elle ne vaut rien.) D'ici à quelques jours, le fleuve sera libre, et les bateaux à vapeur viendront, revêtus d'une parure nouvelle, redonner à nos quais la vie et l'activité dont ils sont vierges depuis plus de cinq mois.

Les régiments volontaires continuent à s'exercer dans la salle du nouveau marché, nous dirons de ces messieurs que nous disions tout-à-l'heure des dragons-légers de la reine; en voilà des troupiers! une parution s'écrit à les voir le corps taillé, le petit doigt sur la couture de la culotte, faisant un haut-le-corps qui leur refoule le ventre dans l'estomac; farceurs de tourlourous! allez! comme ça va se battre ces gaisards, là! frère Jonathan, agenez-vous, laissez votre prière, "la prière donne du cœur" pour mourir, car votre dernière heure a sonné.

Nos rues sont cette année comme elles ont coutume d'être chaque année à la même époque, c'est à dire, sales, boueuses, remplies d'ordures de toutes espèces! aussi nos dames ne peuvent abandonner la claque de caoutchouc, cette vilaine chaussure qui va aux pieds d'une femme comme des bécotées vont aux yeux d'un jeune homme.

A propos de rues, nous signalons de la manière la plus chaleureuse et la plus énergique l'état dégoûtant dans lequel se trouve cette partie de la rue Craig qui fait face au champ de mars; il y a là des amas d'ordures dont les miasmes infectes suffisent pour chasser de ce quartier tous les honnêtes gens qui ont un nez, si on n'y met ordre de suite. Dame la corporation! c'est encore vous qui avez fait faire ces sales sales; eh bien, à vous maintenant de les faire élever, si vous ne voulez pas que nous n'ayons plus de corporation, c'est dommage, de braves petites têtes d'hommes chez lesquels l'idéalisme n'avait pas toujours fait un visite bien prolongé, de braves petites personnes qui s'enfoncent (en s'efforçant de s'empêcher de rire) dans de moelleux fauteuils, de braves petites mains qui tonnent une plume pour... s'amuser, de petits amours enfin qui nous ruinaient malgré eux et malgré vous, c'était gentil? n'est-ce pas? et dire que nous avons perdu tout cela! c'est affreux! un grand nombre de petites villes n'ont pas même un seul maire! nous plus honnêtes, nous en avons deux, ou plutôt (bizarrerie pardonnable!) nous deux maires s'en font pas un seul, ce qui, vous nous l'avez dit, est tout à fait contraire aux règles du plus simple calcul! Dieu sait quand tout ce tripatage finira! aujourd'hui peut-être, car les juges doivent donner leur décision sur la motion des avocats de M. Mills; mais ensuite, vient l'illustré et sempiternel cornet d'épices J. Ferrier (auquel on a voulu octroyer des lettres de noblesse, dit-on; dans quel siècle vivons-nous?) vient ensuite le commandant à cheval J. Ferrier, ébenier, qui lui, aussi, se mêle de faire une motion et comme nous vivons sous une administration judiciaire éminemment responsable, il lui faut aussi à lui un petit jugement quelconque. Il n'y a rien comme les honneurs pour tourmenter la tête d'un homme, pour vous en faire un aveugle; ainsi tel prenait autrefois le tablier qui ornait sa devanture avec un simple tablier, qui le prend aujourd'hui pour un drapeau. L'antiquité, cette vieille bête qui avait tant d'esprit, avait bien raison de dire: "le plus sot animal à mon avis, c'est l'homme."

Nous avons l'espoir d'une fête musicale un peu agréable. Il s'agit d'un concert instrumental donné par MM. Herby et Van-Muizen, sous le patronage des membres du Conseil Législatif ou de ceux de Chambre d'Assemblée; tout mieux! nous avons besoin de quelque chose pour rompre un peu la monotonie de notre ville; nous préférons à l'avance une salle comble! pas un membre ne voudra manquer à cette splendide musicale dont deux artistes d'élite au milieu de nous veulent bien nous gratifier.

Que tout le monde se promène sur les quais, et surtout de la rue Craig, car on dit que le choléra est en Perse! Espérons que non.

P.

QUOLIBETS, CALENBOURS, JEUX DE MOTS, RÉPARTIES, ETC., ETC.

Au peu d'esprit que le bonhomme avait, l'esprit d'autrui pour compléter servait.

Tu rentre, ayant reçu un coup de botte quelque part, écrit à l'homme qui l'avait insulté cette épître courte et honno: "Je vous défends, monsieur, de remettre le pied... chez moi."

Le comte de Provence qui, depuis, fut Louis, XVIII, était, avant la révolution de 1793, allé à un bal de l'Opéra.

Masqué et déguisé, le prince espagnol n'aurait pas facilement traité dans un incognito, et pour commencer, entraînait une intrigue avec un domino assez séduisant, lorsque la dame à qui il se croyait bien enchaîné, s'écria: —Allez, beau masque, je vous reconnais à votre grosse figure.

—Et moi, répliqua le comte de Provence piqué; je vous reconnais à votre pied (pied de Stiel).

Madame du Sual (c'est-à-dire elle), qu'elle assez jolie, avait le malheur de posséder des pieds immenses. Cette plaisanterie nous rappelle la réponse d'une dame au régent dans un bal comble.

—Passez, beauté, passez (passées). —C'est votre gloire, Monseigneur. Mais là, la victoire était restée à la réplique féminine.

NAISSANCES.

A Sorel, le 19, la Dame du Capitaine Saint-Louis, âgée de 95 ans, est morte.